

Revue de presse du 15 au 30 avril 2022

Table des matières

AFRIQUE	1
Tunisie	1
EUROPE	2
Royaume-Uni.....	2
Union européenne	2
Agence Frontex.....	3
États membres de l'Union européenne	4
Bulgarie.....	4
Chypre	5
Espagne.....	5
Grèce	6
MOYEN ORIENT	6
Liban	6

AFRIQUE

Tunisie

- **Le Monde**, « [En Tunisie, des dizaines de réfugiés réclament d'être évacués](#) », 22 avril 2022.

Pour demander leur évacuation de Tunisie et l'accès à un hébergement, une centaine de personnes exilées campent depuis le 15 avril 2022 devant les bureaux de l'agence du Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (HCR), à Tunis. Les manifestant·e-s, principalement originaires du Moyen Orient, de l'Afrique sub-saharienne et de la Corne de l'Afrique, demandent à être évacué·e-s vers des pays où leurs droits seraient respectés. Beaucoup sont arrivé·e-s en Tunisie après être passé·e-s par des camps fermés en Libye. Pays de transit et d'émigration, la Tunisie n'a toujours pas de législation sur l'asile, n'a pas mis en œuvre une politique d'immigration respectueuse des droits¹, et c'est le HCR qui traite des questions relatives à l'hébergement des personnes en quête de protection internationale. Mais depuis plusieurs mois, ce dernier a décidé de réduire considérablement l'assistance aux exilé·e-s, ne faisant qu'aggraver la surpopulation des trois seuls centres d'accueil du pays².

¹ [Communiqué du 28 avril 2022](#) du ministère des Affaires étrangères tunisien qui évoque la conjoncture économique, sociale et sanitaire et les difficultés dans la prise en charge des exilé·e-s.

² Pour mémoire, au mois de février 2022, le HCR avait demandé à des personnes hébergé·e-s de céder leur place dans les centres de Médenine et Zarzis, où ont eu lieu les premiers *sit-in*. Voir le communiqué signé par Migreurop « [Quand le HCR en Tunisie jette les personnes exilées à la rue comme des déchets](#) », 18 février 2022.

Face à des procédures longues et incertaines, sans perspectives d'emploi, exposé·e·s à un racisme grandissant³ et à la violence des autorités nationales, les exilé·e·s expliquent ne pas pouvoir, ni même vouloir, s'installer en Tunisie. Démuni·e·s et désormais sans-abris, les manifestant·e·s disent se sentir abandonné·e·s par l'agence onusienne.

EUROPE

Royaume-Uni

- **BBC**, « [Channel migrant boats: Ministers drop plans to turn back vessels](#) », 26 avril 2022.
- **Infomigrants**, « [Londres abandonne son projet de refoulements des migrants dans la Manche](#) », 27 avril 2022.

Le gouvernement britannique, qui depuis 2019 a placé au rang des priorités la lutte contre l'immigration dite irrégulière, a décidé de suspendre le projet de refouler les embarcations de migrant·e·s qui s'apprêtaient à entrer sur le territoire britannique en dehors des postes frontières habilités. En septembre 2021, la ministre britannique de l'Intérieur, Priti Patel, avait expliqué vouloir mettre en œuvre ce projet avec la collaboration de la France, fortement incitée depuis le Brexit à accentuer les contrôles des littoraux calaisiens⁴.

Le gouvernement a fait cette annonce quelques jours avant l'examen par la Haute Cour de justice du recours des syndicats et associations⁵ contre ce projet de légalisation des refoulements. Les opposant·e·s au projet estiment que la police aux frontières n'a pas le pouvoir légal de refouler les bateaux d'exilé·e·s pour les renvoyer en France, et qu'une telle manœuvre représenterait une grave violation des droits humains. Ils et elles soulignent par ailleurs combien ce recul du gouvernement témoigne non seulement de la fragilité des bases légales du projet, mais également de la capacité de la société civile à contrer la rhétorique sécuritaire des autorités britanniques⁶.

Union européenne

- **Le Monde**, « [Le débat sur la migration légale vers l'UE rouvert par Bruxelles](#) », 27 avril 2022.
- **La Libre**, « [La Commission présente son plan pour tirer parti de la migration légale](#) », 27 avril 2022.

Pour remédier au manque de main d'œuvre auquel sont confrontés les États de l'Union européenne (UE) dans certains secteurs professionnels, la Commission européenne a présenté, le 27 avril 2022, une proposition permettant aux travailleur·euse·s migrant·e·s de venir en Europe. Pensée

³ Le Monde, « [Rafles, insultes, violences... Le traitement des étudiants subsahariens empire en Tunisie](#) », 22 février 2022.

⁴ Le Monde, « [Londres veut refouler en mer les migrants, la France refuse tout chantage](#) », 9 septembre 2021. France24, « [Londres menace de refouler les migrants en mer, Paris refuse tout "chantage"](#) », 9 septembre 2021.

⁵ Le syndicat *Public and Commercial Services union* (PCS), et les associations *Care4Calais*, *Channel rescue* et *Freedom from torture*.

⁶ The Canary, « [We've won a battle, but the war on the government's toxic ideas is just beginning](#) », 28 avril 2022.

pour parer aux déséquilibres du marché du travail générés par du déclin démographique⁷ et la pandémie de Covid-19, cette proposition prévoit la révision de deux directives européennes – sur les permis de séjour et de travail, et sur les résidents de longue durée – afin de simplifier les procédures des travailleur·euse·s qui voudrait émigrer vers l'UE ou qui s'y trouveraient déjà⁸. Ce projet se veut également l'occasion d'attirer des profils qualifiés, que la Commission souhaiterait sélectionner à partir d'une plateforme de « talents » via laquelle les entreprises européennes pourraient sélectionner les candidat·e·s ressortissant·e·s d'États tiers. Dit autrement, il s'agirait d'un procédé permettant à l'UE d'affiner davantage le tri des migrant·e·s qu'elle opère déjà, afin de mieux tirer parti de la migration⁹.

Pour mener à bien ce projet, la Commission envisage de conclure des accords avec des États dits tiers – à commencer par la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. En échange d'un accès plus ouvert à son marché du travail, l'UE attend des pays non-membres de l'UE une plus grande coopération dans le contrôle des migrations dites irrégulières et la réadmission de leurs ressortissant·e·s expulsé·e·s du territoire européen. Avant de pouvoir entrer en application, la proposition de la Commission devra toutefois être acceptée par les 27 États membres.

Agence Frontex

- **Courrier des Balkans**, « [Frontex arme de plus en plus ses agents](#) », 25 avril 2022.

L'agence européenne chargée de la surveillance des frontières extérieures (Frontex) va augmenter de manière considérable ses moyens humains et matériels dans les prochaines années. L'objectif annoncé est d'atteindre un total de 10 000 garde-côtes et garde-frontières permanents d'ici 2027, et d'équiper ses agents de nouvelles armes « létales et non-létales » dès 2023, révèle [Statewatch](#)¹⁰. Dans son communiqué, l'ONG démontre l'allongement de la liste de l'armement à disposition de Frontex à mesure que l'UE a étendu le mandat et le budget de l'agence. Alors qu'en 2005, Frontex était uniquement composée d'agents détachés des États membres, depuis 2019, l'agence dispose d'un contingent permanent, et d'un effectif qui lui est propre. Un [appel d'offre lancé par Frontex](#) en mars 2022 liste les armes qui seront fournies aux agents : bâtons télescopiques, matraques en caoutchouc, couteaux à lame droite et à lame dentée, etc. Les officiers qui utiliseront ce matériel « travailleront aux frontières extérieures de Schengen et dans les pays adjacents », peut-on lire dans l'appel d'offre, qui ne précise cependant pas les États voisins concernés.

- **Médiapart**, « [Refolement de migrants aux frontières : Fabrice Leggeri, directeur de Frontex, démissionne](#) », 29 avril 2022.
- **Le Monde**, « [Fabrice Leggeri, le directeur de Frontex, démissionne](#) », 30 avril 2022.

La multiplication ces dernières années des accusations de refoulements couverts ou opérés par l'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières Frontex, a finalement entraîné la

⁷ D'ici 2070, l'UE connaîtra une baisse de sa population en âge de travailler (de 65 % à environ 54 % des citoyen·ne·s).

⁸ La Commission aimerait, par exemple, permettre aux travailleur·euse·s de changer d'employeur sans perdre leur droit de séjour, ou de permettre que les cinq ans de présence sur un territoire de l'UE, nécessaires pour y obtenir un statut de résident, puissent être cumulés dans plusieurs États membres.

⁹ Danièle Lochak, « [Immigration choisie, immigration subie : rien de nouveau sous le soleil ?](#) », *Écartés d'identité*, n° 109, décembre 2006.

¹⁰ [Document décisionnel](#) de Frontex du 16 mars 2022.

démission de son directeur, Fabrice Leggeri, le 29 avril 2022. L'enquête menée par l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) – dont le rapport n'a pas encore été rendu public – révélerait de graves violations des droits à l'égard des exilé.e.s, qui auraient été délibérément passées sous silence ou camouflées par l'agence¹¹. Au-delà de la seule responsabilité de Fabrice Leggeri, ce sont les manquements organisationnels de toute l'agence que pointent les rapports de plusieurs institutions européennes¹². Le remplacement de son seul directeur n'apporte ainsi aucune réponse à l'incompatibilité du mandat et des activités de Frontex avec le respect des droits fondamentaux¹³.

États membres de l'Union européenne

Bulgarie

- **Le Courrier des Balkans**, « [Bulgarie : 84 exilés refoulés à demi-nus vers la Turquie](#) », 19 avril 2022.
- **Infomigrants**, « [Bulgarie : au moins 84 migrants refoulés à demi-nus vers la Turquie par des garde-frontières](#) », 19 avril 2022.

Plus de 80 migrant.e.s, refoulé.e.s par les garde-frontières bulgares, ont été retrouvé.e.s dans la province turque de Kirklareli. Originaires d'Afghanistan, du Maroc, de Syrie et d'Iran, ces personnes exilées expliquent avoir transité par la Grèce puis la Bulgarie, où elles ont été arrêtées par la police bulgare, qui leur a confisqué leurs effets personnels avant de les expulser, à moitié nues, vers la Turquie. En 2020, un [rapport du Border Monitoring Violence Network \(BMVN\)](#) sur les traitements inhumains exercés sur les migrant.e.s dans la région des Balkans, de la Grèce et de la Turquie avait été publié pour dénoncer les différentes formes de torture exercées par les garde-frontières grecs et croates, et notamment les mises à nu des personnes exilées avant qu'elles ne soient refoulées¹⁴.

Depuis 2013, la Bulgarie renforce continuellement le contrôle de ses frontières pour tenter de limiter les arrivées de migrant.e.s depuis la Turquie¹⁵. Au sud-est du pays, point de contact terrestre avec le territoire turc, une clôture barbelée de 259 kilomètres a été érigée le long de la frontière dès 2014, et plus de 300 militaires supplémentaires ont été mobilisés dans cette zone début novembre 2021. Engagées dans une politique sécuritaire, les autorités bulgares mènent depuis plusieurs années des opérations de refoulement vers la Turquie, dénoncées dès 2018 par le bureau de Sofia du Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR). Ceci, alors même que pour la grande majorité

¹¹ Enquête du Monde et de Lighthouse Reports, « [Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières, a maquillé des renvois illégaux de migrants en mer Egée](#) », 27 avril 2022. The Guardian, « [Revealed: EU border agency involved in hundreds of refugee pushbacks](#) », 28 avril 2022.

¹² Le [Parlement](#) et la Commission ont pointé des dysfonctionnements internes majeurs de l'agence Frontex, et un manque de transparence sur la gestion de ses dépenses financières, voir l'analyse de Statewatch, « [Funds for Fortress Europe: spending by Frontex and eu-LISA](#) », 28 janvier 2022. En 2021, un groupe de travail (Working Group on Frontex Scrutiny) a été mis en place pour évaluer le fonctionnement de Frontex, à la suite de nombreuses révélations alléguant de refoulements répétés.

¹³ Communiqué de Migreurop du 5 mai 2022, « [Il ne suffit pas de changer le Directeur, c'est Frontex qu'il faut supprimer !](#) ».

¹⁴ Libération, « [Une violence sans limite contre les migrants aux frontières de l'Europe](#) », 4 mai 2021. Infomigrants, « [Des migrants refoulés de Grèce retrouvés nus en Turquie](#) », 1^{er} juillet 2021.

¹⁵ France Culture « [L'Europe face à l'immigration : l'impasse bulgare](#) », Émission du 16 mai 2014, dans laquelle une membre de Migreurop est intervenue.

des exilé·e·s, la Bulgarie – l'un des États les plus pauvres de l'Union européenne – est davantage considérée comme un pays de transit que d'immigration.

Chypre

- **Médiapart**, « [Chypre, dernier refuge des Syriens après onze ans de guerre](#) », 27 avril 2022.

Depuis 2011 et le début de la répression de la révolution en Syrie par Bachar al-Assad, près de 6,6 millions de syrien·ne·s auraient quitté le pays. Épuisées par onze ans de conflit, de nombreuses personnes syriennes tentent encore aujourd'hui de fuir pour échapper à la profonde crise économique, ainsi qu'aux rangs de l'armée – tous les hommes de 18 à 42 sont considérés comme réservistes par le régime de Damas. Alors que les conditions de vie pour les exilé·e·s au Liban et en Turquie se sont gravement dégradées ces dernières années¹⁶, et que le prix comme la dangerosité des traversées vers le continent européen ne cessent d'augmenter, de plus en plus de Syrien·ne·s tentent d'accéder à l'Union européenne par la République de Chypre (partie Sud de l'île). Mais l'intensification des refoulements vers le Liban opérés par les garde-côtes chypriotes¹⁷ rend impossible l'accès à l'asile pour les ressortissant.e.s syrien.ne.s qui souhaiteraient déposer une demande de protection internationale à Nicosie. Plusieurs cas de refoulements vers le Liban ont été recensés en 2021 par des organisations de soutien aux exilé·e·s, ainsi que par le Haut-commissariat des Nations unies¹⁸. Les exilé·e·s qui parviennent à accéder à l'île de Chypre sont pour la plupart placé·e·s en détention, et soumis à des traitements inhumains et dégradants¹⁹.

Espagne

- **Infomigrants**, [Madrid veut renouveler son matériel de surveillance anti-migrants à Melilla](#), 27 avril 2022.

En plus de la triple clôture grillagée, des barbelés, et des agents de police armés, l'Espagne a annoncé vouloir installer un nouveau système de surveillance – terrestre, aérien, et maritime – le long de la frontière entre la ville de Melilla et le Maroc. Le gouvernement espagnol a lancé un appel d'offre pour équiper ce segment frontalier de cinq stations fixes de surveillance (EFV) munies de caméras thermiques capables de repérer les migrant·e·s qui tenteraient d'accéder à l'Espagne depuis le Maroc.

Ce nouveau matériel – estimé à environ 2,5 millions d'euros – sera utilisé par la police pour détecter et identifier tout mouvement présumé suspect du côté marocain, de jour comme de nuit²⁰. Des caméras seront disposées à plusieurs endroits dans l'enclave espagnole de Melilla. Cet important et énième renforcement de l'arsenal de la Garde civile intervient peu de temps après les récentes

¹⁶ [Revue de presse du 1^{er} au 15 mars 2022](#).

¹⁷ Selon [EuroMed Droits](#), Chypre aurait signé « un accord en 2020 avec le Liban (de facto secret puisque jamais publié) pour bloquer les départs et faciliter les retours des bateaux qui s'approchent des côtes chypriotes vers Beyrouth ».

¹⁸ [Rapport d'actualités](#) sur les exilé·e·s à Chypre d'Euromed Droits (juin 2021) ; Infomigrants, « [Cyprus sends Syrian migrants back to Lebanon](#) » (24 août 2022) ; UNHCR, « [En visite à Chypre, la responsable du HCR chargée de la protection aborde la question de l'accès à l'asile](#) » (22 avril 2022).

¹⁹ Euromed Droits, « [Chypre : les refoulements vers le Liban et la Syrie à nouveau pointés du doigt](#) », 4 mai 2022. [Rapport détention à Chypre du Comité européen de prévention contre la torture \(CPT\)](#), publié le 26 avril 2019.

²⁰ Infodefensa, [La Guardia Civil instalará un nuevo sistema de vigilancia fronterizo en Melilla valorado en 2,5 millones](#), 27 avril 2022.

tentatives de franchissement des barrières de Melilla²¹, et s'inscrit dans la politique sécuritaire mise en œuvre par le gouvernement espagnol depuis de longues années.

Grèce

- **Le Monde**, « [Aux frontières grecques, les réfugiés continuent d'être refoulés](#) », 17 avril 2022.
- **Médiapart**, « [La Grèce accusée de ne pas porter secours à des migrants le long de sa frontière](#) », 20 avril 2022.

Les témoignages et rapports d'enquête accusant les garde-côtes grecs de refouler les exilé·e·s se multiplient²², mais la Grèce continue de bloquer les migrant·e·s qui tentent d'accéder au territoire européen, et ce faisant, à une protection internationale. Chargée par le gouvernement hellénique d'enquêter sur ces accusations réitérées de refoulements, la Commission des institutions et de la transparence grecque a conclu, à la fin du mois de mars 2022, qu'« aucune preuve ne permettait d'inculper les officiers grecs ». Les associations locales de soutien aux migrant·e·s mettent en doute l'indépendance de cette instance, et dénoncent le fait que l'investigation ait été menée en collaboration avec certains des agents de police qui seraient eux-mêmes impliqués dans des cas de refoulements.

Maintes fois déboutées de leurs demandes à l'échelle nationale, plusieurs ONG ont décidé de porter ces affaires devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). En décembre 2021, la CEDH a demandé à Athènes de répondre à plus de trente requêtes concernant 47 demandeur·euse·s d'asile qui auraient été victimes de refoulements entre 2019 et 2021.

MOYEN ORIENT

Liban

- **Médiapart**, « [Naufrage d'un bateau transportant 60 personnes au large du Liban](#) », 23 avril 2022.
- **Courrier International**, « [Le Liban en émoi après une énième "traversée de la mort"](#) », 25 avril 2022.
- **Médiapart**, « [Migrations : "Les traversées depuis le Liban risquent de s'intensifier"](#) », 29 avril 2022.

Des personnes rescapées d'un naufrage survenu au large du Liban, entre le 23 et le 24 avril 2022, accusent la marine libanaise de les avoir intentionnellement percutées avec leur navire alors qu'elles tentaient de traverser la mer Méditerranée en direction de l'Italie²³. L'embarcation était partie du district de Tripoli dans le Nord du Liban, et comptait plus de 80 migrant·e·s, parmi lesquelles de nombreux·euses ressortissant·e·s libanais·e·s. Selon un bilan provisoire, au moins six personnes seraient décédées, et plus de quarante d'entre elles seraient portées disparues. Le gouvernement de

²¹ [Revue de presse du 1^{er} au 15 mars 2022](#).

²² [Revue de presse du 1^{er} au 15 avril 2022](#). [Rapport de Human Right Watch du 7 avril 2022](#). Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) a appelé la Grèce à [enquêter sur les refoulements aux frontières maritimes et terrestres avec la Turquie](#), 12 juin 2020.

²³ An-Nahar, « [Des rescapés du "Voyage de la mort" racontent les détails du drame](#) », 24 avril 2022.

Beyrouth a chargé le commandement de l'armée d'enquêter sur les circonstances du naufrage²⁴. Moins d'une semaine après, le 29 avril, une autre embarcation, transportant 85 personnes, a été interceptée par l'armée libanaise. Ces récents événements attisent les protestations de la population libanaise à l'encontre du gouvernement.

Jusqu'alors marginale, l'émigration de la population libanaise a augmenté depuis 2019 et le début de la crise politico-économique dans le pays²⁵. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il concernait davantage les personnes exilées au Liban – surtout Syriennes et Palestiniennes –, qui considéraient déjà le pays comme une étape transitoire, mais dont les tentatives de traversées vers l'Europe se sont accélérées ces deux dernières années. Selon l'économiste libanais Nizar Hariri, le gouvernement surévaluerait le nombre de migrant·e·s dans le pays²⁶ pour alimenter le discours autour d'une prétendue « crise des réfugiés », présentée comme la véritable cause de la dégradation de la situation économique du Liban. Aujourd'hui, depuis le Liban, l'une des principales destinations européennes est l'île de Chypre, à quelques 170 km des côtes libanaises.

²⁴ Médiapart, « [Naufrage au large du Liban: l'armée chargée d'enquêter sur le drame](#) », 26 avril 2022.

²⁵ Courrier International, « [Exode. les Libanais émigrent vers de nouveaux horizons](#) », 9 décembre 2021.

²⁶ L'État libanais a officiellement annoncé que 500 000 palestinien·ne·s se trouvaient sur son territoire, alors qu'il semblerait qu'il n'y en ait en réalité 200 000. De même pour les syrien·ne·s : les chiffres officiels énoncent 1,5 million, quand le HCR parle plutôt de 1,1 million.